



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance ordinaire du 8 juillet 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le huitième jour de juillet 2019 à 20h.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin
Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Éric Morency
Mario Boily
Renald Rodrigue

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Administration générale et greffe

- 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019
- 2.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2019
- 2.3. Adoption des comptes
- 2.4. Avis de motion règlement 374-2019 annulant le règlement d'emprunt 371-2019
- 2.5. Appel d'offre 2019-10 Pavage 2019: Autorisation
- 2.6. Appel d'offre 2019-07 Chargeur sur roues: Résultats
- 2.7. Appel d'offre 2019-09 Diesel: Résultats
- 2.8. Congrès FQM
- 2.9. Comité affecté aux conseillers
- 2.10. Procès-verbal de correction résolution 43-03-2019

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

- 3.1. Rapport urbanisme
- 3.2. CPTAQ 204, 4e Rang Ouest
- 3.3. Projet structurant : Aménagement Parc des générations

4. Travaux publics

- 4.1. Journalier aux travaux publics
- 4.2. Terrain AMC
- 4.3. Programme d'aide à la voirie locale / Projets particuliers d'amélioration
- 4.4. Tonte terrain 5 854 760
- 4.5. TECQ Programmation partielle des travaux

4.6. Rue Bélair

5. Sécurité publique et incendie

5.1. Rapport d'intervention juin 2019

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1. Commandites (Coupe Canada volley-ball masculin, Festival récréatif 2019, Carrefour Jeunesse-Emploi Beauce-Nord)

6.2. Tournoi golf ASPEC et coffrage LD

6.3. Coordonnateur aux loisirs

6.4. Autorisation signature contrat Appalaches Immobilier

6.5. Pancarte Forêt de Cranbourne

6.6. Permis Festival récréatif

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

9. Divers

9.1. Lecture de la correspondance

9.2. Rapport des organismes

9.3. Rapport mairesse

10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 118-07-2019

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que madame la mairesse en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté en laissant le point 7-Affaires nouvelles ouvert.

Adoptée

2. Administration générale et greffe

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019

Résolution 119-07-2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2019

Résolution 120-07-2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2019 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.3 Adoption des comptes

Résolution 121-07-2019

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois juin 2019 tel qu'inscrit à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 242 876,11\$.

Adoptée

2.4 Avis de motion règlement 374-2019 annulant le règlement d'emprunt 371-2019

Madame la conseillère Lynda Poulin donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement n° 374-2019 concernant l'annulant le règlement d'emprunt 371-2019.

Un projet de Règlement est présenté et déposé séance tenante.

2.5 Appel d'offre 2019-10 Pavage 2019: Autorisation

Résolution 122-07-2019

ATTENDU QUE la Municipalité désire obtenir des soumissions pour le pavage de 2,3 km dans le 10e Rang Ouest;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander des soumissions par appel d'offres sur SEAO tel que requis par la loi pour le pavage du 10e Rang Ouest.

Adoptée

2.6 Appel d'offre 2019-07 Chargeur sur roues: Résultats

Résolution 123-07-2019

CONSIDÉRANT QU'au cours du mois de juin la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne a demandé des soumissions auprès de SEAO pour l'achat d'un chargeur sur roues et du financement par crédit-bail;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux soumissions, soit :

| Soumissionnaires | Prix incluant les taxes | Taux du crédit bail |
|------------------|-------------------------|---------------------|
| Équipements SMS | 186 144.53\$ | 0% |
| Toromont Cat | 225 121.05\$ | 3.75% |

CONSIDÉRANT QU'aucune irrégularité n'est décelée dans les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne ne s'est engagée à prendre ni la plus basse, ni aucune des soumissions;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne retienne la soumission d'Équipements SMS au coût de 186 144,53 \$ incluant les taxes et financer sur 48 mois à 0% d'intérêts.

Adoptée

2.7 Appel d'offre 2019-09 Diesel: Résultats

Résolution 124-07-2019

ATTENDU QU'un appel d'offre a été demandé pour le prix du transport d'approvisionnement de diesel clair à deux soumissionnaires;

ATTENDU QUE cet appel d'offre est pour une période d'un an, soit du 15 août 2019 au 14 août 2020;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission, soit :

Philippe Gosselin Ass -0,0220\$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accorder le contrat à Philippe Gosselin Ass.

Adoptée

2.8 Congrès FQM

Résolution 125-07-2019

Il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'autoriser la mairesse, Denise Roy, à participer au congrès de la FQM se tenant du 26 au 28 septembre 2019.

Adoptée

2.9 Comité affecté aux conseillers

Résolution 126-07-2019

Il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'attribuer les conseillers et conseillères des comités de la façon suivante:

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Comité Consultatif Urbanisme (CCU) | Renald Rodrigue |
| | Lynda Poulin |
| Bibliothèque | Peggy P Nolet |
| Centre Curé Larochelle (CCL) | Peggy P Nolet |
| OTJ | Mario Boily Eric Morency |
| HLM | Alain St-Hilaire |
| HLM regroupement | Denise Roy |
| Comité vigilance mat. résiduelles | Eric Morency |
| Comité sécurité routière | Mario Boily |
| ADESO (2) | Denise Roy |
| | Alain St-Hilaire |
| MADA | Renald Rodrigue |
| Ressources humaines | Lynda Poulin |
| | Denise Roy |

Adoptée

2.10 Procès-verbal de correction résolution 43-03-2019

Résolution 127-07-2019

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de correction de la résolution 43-03-2019 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

3.1 Rapport urbanisme

Le rapport des permis émis pour le mois de juin 2019 est déposé au conseil tel que préparé par la responsable de l'urbanisme, Mme Mélissa Chrétien.

3.2 CPTAQ 204, 4e Rang Ouest

Résolution 128-07-2019

ATTENDU QUE que Ferme Franguimel inc. est une entreprise agricole dans notre municipalité et que la demande vise un échange de terrain appartenant également à la Ferme Franguimel;

ATTENDU QUE cette demande consiste à régulariser l'empiètement d'une partie du champ d'épuration qui aurait du être en totalité sur le lot 4 340 442 mais qui, lors de l'installation, a été mal situé et empiète sur le lot 5 458 792;

ATTENDU QUE que le lotissement et l'aliénation d'une partie des lots 4 340 442 et 5 458 792 du cadastre du Canton de Cranbourne, dans la circonscription foncière de Dorchester, dont les superficies de terrain à échanger sont respectivement tous deux de 114,4 m²;

ATTENDU QU'acquiescer à la présente demande ne causerait pas de préjudice supplémentaire au milieu agricole environnant;

ATTENDU QUE que le projet est conforme aux orientations municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'approuver la demande de Ferme Franguimel inc.

Adoptée

3.3 Projet structurant : Aménagement Parc des générations

Résolution 129-07-2019

ATTENDU QU'une somme de 6 449\$ est disponible au programme d'aide financière *Fonds de soutien aux projets structurants* de la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE la Municipalité désire aménager le parc à l'arrière de la caserne des pompiers;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE déposer une demande au Fonds pour l'aménagement du parc;

D'autoriser Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne tout document se rattachant à cette demande.

Adoptée

4. Travaux publics

4.1 Journalier aux travaux publics

Résolution 130-07-2019

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas comblé le poste de journalier aux travaux publics lors du 1er affichage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE procéder au 2e affichage du poste de journalier aux travaux publics.

Adoptée

4.2 Terrain AMC

Résolution 131-07-2019

ATTENDU QU'Agence Mécanique Courtney (AMC) détient le lot 6 032 726 dans le Parc Industriel appartenant auparavant à l'ADESO;

ATTENDU QUE l'ADESO et la Municipalité avaient préparé le terrain pour la construction avant le transfert;

ATTENDU QUE la terre retirée avait été poussée à l'extrémité du terrain;

ATTENDU QU'AMC désire finaliser le reste de son terrain et doit maintenant retirer la terre poussée lors de la préparation;

ATTENDU QU'AMC demande à la Municipalité de lui fournir un camion lors des travaux reliés au terrain et que la Municipalité avait acquiescer à cette demande;

ATTENDU QU'Agence Mécanique Courtney demande de modifier cette entente pour que la Municipalité paie la moitié des travaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE refuser la demande;

DE maintenir la décision de fournir un camion pendant une journée.

Adoptée

4.3 Programme d'aide à la voirie locale / Projets particuliers d'amélioration

Résolution 132-07-2019

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'Amélioration est une aide financière accordée pour l'amélioration ou la construction de routes municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander un montant de 25 000 \$ au député de Beauce-Nord et au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adoptée

4.4 Tonte terrain 5 854 760

Résolution 133-07-2019

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'octroyer un contrat de tonte de pelouse à M. Michel Drouin pour le terrain entre le lot 4 340 521 et le lot 4 340 518 tel que représenté ci-dessous.



Adoptée

4.5 TECQ Programmation partielle des travaux

Résolution 134-07-2019

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée

4.6 Rue Bélair

Résolution 135-07-2019

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'envoyer une demande de prix pour ajouter des bordures de béton dans la rue Bélair.

Adoptée

5. Sécurité publique et incendie

5.1 Rapport d'intervention juin 2019

Résolution 136-07-2019

Il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le rapport mensuel de juin 2019 du service incendie tel que préparé par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1 Commandites (Coupe Canada volley-ball masculin, Festival récréatif 2019, Carrefour Jeunesse-Emploi Beauce-Nord)

Résolution 137-07-2019

Il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'octroyer une commandite de 100\$ au Volleyball Condors Chaudière-Appalaches considérant les 2 joueurs de St-Odilon, de 2000\$ au Festival récréatif 2019 de l'OTJ St-Odilon et de 100\$ au Carrefour Jeunesse-Emploi Beauce-Nord.

Adoptée

6.2 Tournoi golf ASPEC et coffrage LD

Résolution 138-07-2019

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'acheter un forfait golf et souper et un souper au montant respectivement de 130\$ et 35\$ dans le cadre du tournoi de golf Aspec et Coffrage LD;

D'autoriser le conseiller, Rénaud Rodrigue, à y assister.

Adoptée

6.3 Coordonnateur aux loisirs

Résolution 139-07-2019

CONSIDÉRANT QUE le poste de coordonnateur des loisirs est vacant;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne de se doter d'une nouvelle ressource qualifiée en ce domaine;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE confirmer l'embauche de Madame Véronique Rodrigue à titre de coordonnatrice des loisirs au sein de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne selon les modalités décrites dans le contrat de travail et la description des tâches ;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de travail ainsi que tous les documents nécessaires.

Adoptée

6.4 Autorisation signature contrat Appalaches Immobilier

Résolution 140-07-2019

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite obtenir du propriétaire, Appalaches Immobilier Inc, un droit de passage conventionnel limité permettant l'accès au public en général à la Rivière Etchemin;

ATTENDU QU'une convention doit être signée entre les deux parties ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'autoriser Denise Roy, mairesse et Dominique Giguère, directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité la convention de droit de passage avec Appalaches Immobilier Inc.

Adoptée

6.5 Pancarte Forêt de Cranbourne

Résolution 141-07-2019

ATTENDU QUE la Municipalité détient une entente avec Appalaches Immobilier Inc pour l'utilisation du site de la Forêt de Cranbourne;

ATTENDU QUE la Municipalité doit indiquer clairement les règlements du site sur un panneau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'octroyer un contrat à Imprimerie Appalaches au montant de 597,87\$ pour la conception d'un panneau en éconolite 48" x 96".

Adoptée

6.6 Permis Festival récréatif

Résolution 142-07-2019

Il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'autoriser la demande de permis de boisson pour le Festival récréatif, édition 2019;

D'autoriser Mélissa Chrétien à signer pour et au nom de la Municipalité ledit permis.

Adoptée

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

Aucune question dans la salle.

9. Divers

9.1 Lecture de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.

9.2 Rapport des organismes

Les conseillers concernés font un rapport des organismes: l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.

9.3 Rapport mairesse

La mairesse, Mme Denise Roy, fait son rapport de la dernière séance du conseil des maires de la MRC Robert-Cliche.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 143-07-2019

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 21h20.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Roy,
Mairesse.

Dominique Giguère,
Directrice générale.